

Paris, le 28 novembre 2019

**Publication du 3^{ème} baromètre assurance ESG-climat :
les assureurs réalisent 61 milliards d'investissements verts en 2018 et renforcent
leurs stratégies de désengagement du charbon**

A l'occasion du Climate Finance Day 2019, qui se tiendra le 29 novembre à Paris, les assureurs et réassureurs français renouvellent pleinement leur engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique. La troisième édition de leur Baromètre ESG-climat, publiée ce jour, montre que le secteur a réalisé en 2018 des progrès importants en matière d'investissements responsables. Par ailleurs, conformément à son engagement du 2 juillet 2019, la FFA relaie de nouvelles préconisations des ONG sur la définition d'une stratégie charbon.

Publié pour la première fois en 2017, le Baromètre ESG-climat de l'assurance restitue chaque année la manière dont les assureurs et réassureurs intègrent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs stratégies d'investissement. Ce suivi s'inscrit dans le cadre des travaux communs menés au sein de la FFA pour dynamiser la démarche d'investisseur responsable des assureurs et partager les bonnes pratiques.

La 3^{ème} édition du Baromètre ESG-climat, publiée ce jour, indique que le secteur a progressé au global de 12 points en un an sur les cinq critères recensés par l'étude, pour arriver à un niveau de « maturité avancée ». Fin 2018, les investissements verts des assureurs atteignaient ainsi 61 milliards d'euros, contre 49 milliards en 2017. A cela se rajoutent les unités de comptes responsables, vertes et solidaires en assurance vie, qui représentaient près de 8 milliards d'encours en 2018, dont 5,4 milliards pour le label ISR, 540 millions pour le label GreenFin, 270 millions pour le label Finansol et 1,7 milliard bénéficiant d'un autre label européen (LuxFlag, FNG, Umweltzeichen).

En 2018, les entreprises du secteur progressent aussi fortement en matière de transparence et de lisibilité de leurs stratégies d'investissement responsables. Elles font preuve aujourd'hui d'une vigilance accrue envers les sociétés de gestion qui gèrent leurs actifs et intègrent systématiquement les critères ESG dans l'ensemble de leurs processus de gestion et de choix d'investissement. La majorité d'entre elles développe désormais des formations de ses réseaux de distribution et des actions de communication pédagogiques auprès de ses clients.

Pour Florence Lustman, présidente de la FFA, « *Les progrès mis en évidence par le Baromètre 2019 témoignent du très fort engagement des assureurs en faveur du climat. Une démarche qui permet aussi de mieux servir des clients de plus en plus soucieux de donner un sens à leur épargne* ».

Le 2 juillet 2019, la FFA avait signé une déclaration commune en faveur d'une finance verte et durable, aux côtés des principaux représentants de la place financière de Paris. Dans ce texte, sept organisations et fédérations professionnelles ont pris l'engagement d'inciter notamment leurs membres à définir des stratégies de désengagement du charbon thermique. Les principaux assureurs français, représentant plus de 90 % des actifs gérés par le secteur, ont déjà intégré une telle stratégie.

Pour accélérer cette sortie, la FFA publie à l'occasion du Climate Finance Day 2019 de nouvelles « recommandations sur la définition d'une stratégie charbon ». Ce document recense une série de mesures préconisées par les ONG pour renforcer les stratégies des assureurs et réassureurs visant à se désengager du charbon. L'une des principales mesures vise à préciser le calendrier de désengagement prévu par chaque acteur.

« *Les stratégies de sortie du charbon sont un exemple supplémentaire des efforts réalisés par les assureurs pour aligner leurs investissements avec l'Accord de Paris* », a indiqué Florence Lustman.

Retrouvez le « [Baromètre assurance ESG-climat](#) » et les « [Recommandations sur la définition d'une stratégie charbon](#) » sur le site de la FFA.

Contacts presse :

Mariam Sissoko
01.42.47.94.08 / 06.26.54.02.76
m.sissoko@ffa-assurance.fr

Julie Poissier
01.42.47.93.13 / 06.45.33.43.60
j.poissier@ffa-assurance.fr